



ancenis-saint-gereon.fr

## DÉCISION MUNICIPALE N°034-23

### Contrat de maintenance des carrefours à signalisation lumineuse – BOUYGUES ENERGIES SERVICES

#### LE MAIRE D'ANCENIS-SAINT-GÉREON

**VU** la délibération n° 072-2020 en date du 3 juillet 2020 portant procès-verbal d'élection du Maire,

**VU** le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2122-22,

**VU** la délibération n° 140-2022 en date du 12 décembre 2022, par laquelle le conseil municipal d'Ancenis-Saint-Géréon a délégué à son maire, et pour la durée du mandat, une partie de ses attributions en le chargeant de prendre des décisions prévues à l'article L 2122-22 susvisé, concernant notamment la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accord-cadres à procédure adaptée, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget.

**CONSIDÉRANT** la nécessité à faire appel à un prestataire extérieur pour la prestation de maintenance des carrefours à signalisation lumineuse sur le territoire d'Ancenis-Saint-Géréon,

**CONSIDÉRANT** la consultation menée auprès de 3 entreprises par mail, en date du 27 janvier 2023 et l'analyse des offres réalisées à sa suite,

**CONSIDÉRANT** la proposition de BOUYGUES ENERGIE SERVICE pour un contrat de maintenance des carrefours à signalisation lumineuse,

### DÉCIDE

**Article 1** : De confier le suivi annuel de maintenance des carrefours à signalisation lumineuse à BOUYGUES ENERGIE SERVICE 1 avenue Eugène Freyssinet, 78180 GUYANCOURT N° de SIRET 775664873.

**Article 2** : Le contrat est conclu pour une durée 1 an renouvelable 3 fois par tacite reconduction à compter du 1<sup>er</sup> mars 2023. L'acheteur prend la décision de ne pas reconduire le contrat au minimum 2 mois avant la date de fin de la période d'exécution en cours.

**Article 3** : Le coût annuel de la prestation est fixé à 894 € Hors Taxe (HT), soit à 1072,80 € TTC. Les prix seront révisés annuellement à la date anniversaire du contrat.

**Article 4** : Monsieur le Maire, Madame la Directrice Générale des Services et le Comptable public assignataire d'Ancenis-Saint-Géréon sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera transmise, au titre du contrôle de légalité, à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

**Article 5** : La présente décision fera l'objet d'une publication sous format électronique sur le site internet de la mairie et sera portée à la connaissance des conseillers municipaux lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal.

Fait à Ancenis-Saint-Géréon,  
Le 27/02/2023  
Le Maire,  
**Rémy ORHON**



*Cette décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de la notification.*



ancenis-saint-gereon.fr

## DÉCISION MUNICIPALE N°034-23

### Contrat de maintenance des carrefours à signalisation lumineuse – BOUYGUES ENERGIES SERVICES

#### LE MAIRE D'ANCENIS-SAINT-GÉREON

**VU** la délibération n° 072-2020 en date du 3 juillet 2020 portant procès-verbal d'élection du Maire,

**VU** le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2122-22,

**VU** la délibération n° 140-2022 en date du 12 décembre 2022, par laquelle le conseil municipal d'Ancenis-Saint-Géréon a délégué à son maire, et pour la durée du mandat, une partie de ses attributions en le chargeant de prendre des décisions prévues à l'article L 2122-22 susvisé, concernant notamment la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accord-cadres à procédure adaptée, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget.

**CONSIDÉRANT** la nécessité à faire appel à un prestataire extérieur pour la prestation de maintenance des carrefours à signalisation lumineuse sur le territoire d'Ancenis-Saint-Géréon,

**CONSIDÉRANT** la consultation menée auprès de 3 entreprises par mail, en date du 27 janvier 2023 et l'analyse des offres réalisées à sa suite,

**CONSIDÉRANT** la proposition de BOUYGUES ENERGIE SERVICE pour un contrat de maintenance des carrefours à signalisation lumineuse,

### DÉCIDE

**Article 1** : De confier le suivi annuel de maintenance des carrefours à signalisation lumineuse à BOUYGUES ENERGIE SERVICE 1 avenue Eugène Freyssinet, 78180 GUYANCOURT N° de SIRET 775664873.

**Article 2** : Le contrat est conclu pour une durée 1 an renouvelable 3 fois par tacite reconduction à compter du 1<sup>er</sup> mars 2023. L'acheteur prend la décision de ne pas reconduire le contrat au minimum 2 mois avant la date de fin de la période d'exécution en cours.

**Article 3** : Le coût annuel de la prestation est fixé à 894 € Hors Taxe (HT), soit à 1072,80 € TTC. Les prix seront révisés annuellement à la date anniversaire du contrat.

**Article 4** : Monsieur le Maire, Madame la Directrice Générale des Services et le Comptable public assignataire d'Ancenis-Saint-Géréon sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera transmise, au titre du contrôle de légalité, à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

**Article 5** : La présente décision fera l'objet d'une publication sous format électronique sur le site internet de la mairie et sera portée à la connaissance des conseillers municipaux lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal.

Fait à Ancenis-Saint-Géréon,  
Le 27/02/2023  
Le Maire,  
**Rémy ORHON**



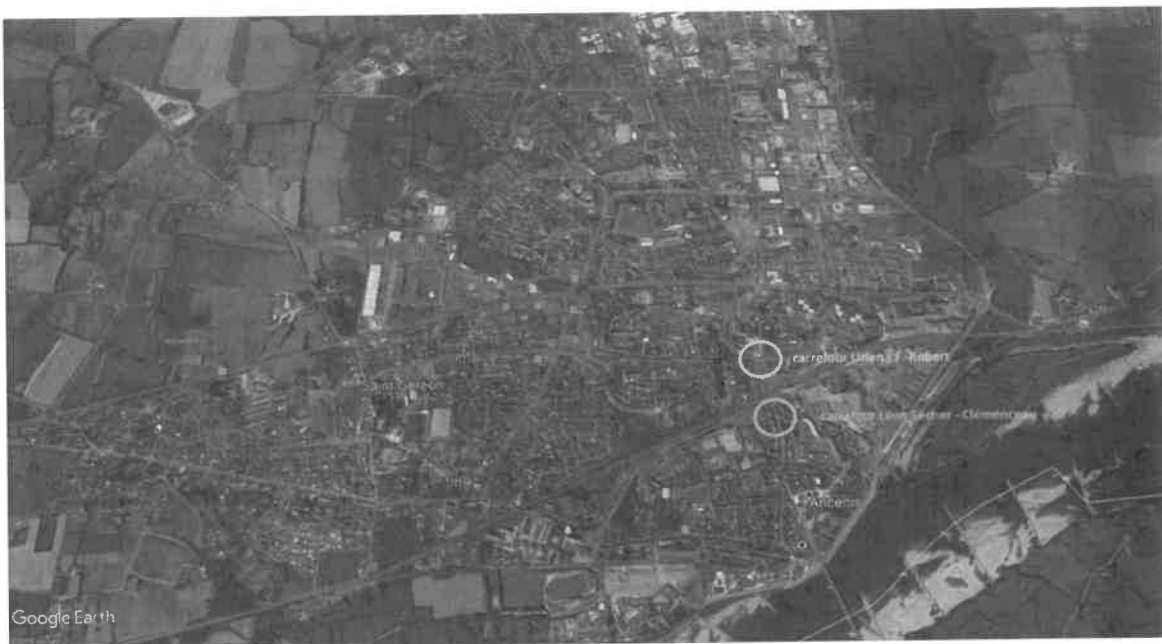
*Cette décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de la notification.*

## MAINTENANCE CARREFOUR SIGNALISATION LUMINEUSE

L'ensemble de la Visue est équipé en LED

### 1 – Installations, patrimoine

- **Plan de situation des deux carrefours : Urien-F.Robert et Clémenceau-Léon Sécher**



- **Carrefour Urien – F. Robert :**

**Armoire de commande. (Sagem)**





## DEPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

### COMMUNE DE ANCENIS-SAINT-GEREON

CONTRAT DE MAINTENANCE  
CARREFOUR SIGNALISATION  
LUMINEUSE

Maître d'ouvrage :

**COMMUNE D'ANCENIS-SAINT-GEREON**

Place du Maréchal Foch 44156 ANCENIS-SAINT-GEREON

d'une part,

Entreprise :

**BOUYGUES ENERGIES ET SERVICES**

Représentée par M. Florent SEBILO, agissant en qualité de Directeur d'exploitation dont le siège social est à : 1 avenue Eugène Freyssinet – 78180 GUYANCOURT faisant élection de domicile à l'adresse suivante : PA de la Forêt – 1 chemin des Fontenelles – 44180 LE BIGNON inscrit au Registre du Commerce de Nantes, sous le n° 775.664.873, désigné dans ce qui suit sous le vocable "L'ENTREPRENEUR".

d'autre part.

**Appareillages (à LED).**

5 feux tricolores

1 feu indication flèche

5 répéteurs voitures

10 signal piétons



➤ Carrefour Clémenceau – Léon Sécher :

Armoire de commande. (Sagem)



Appareillages (à LED).

4 feux tricolores

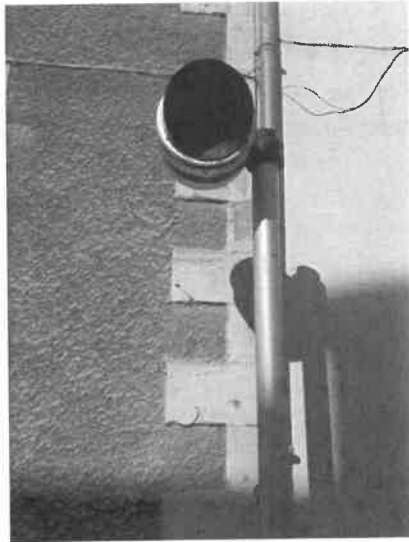
1 feu croix rouge

4 répéteurs voitures

8 signal piétons







## 2 – Durée du contrat

Le contrat conclu pour une durée d'un an est reconductible 3 fois de manière tacite. L'acheteur prend la décision de ne pas reconduire le contrat au minimum 2 mois avant la date de fin de la période d'exécution en cours.

## 3 - Prestations.

☞ Une visite annuelle comprenant :

- Contrôle visuel de l'installation,
- Contrôle électrique de l'ensemble compris contrôleur,
- Contrôle du fonctionnement,
- Nettoyage extérieur de la visue,
- Nettoyage extérieur et intérieur des armoires,
- Etablissement du rapport de contrôle.

☞ Les désordres éventuels feront l'objet d'un devis sur la base du bordereau des prix unitaires joint.

⌘ Montant HT annuel : 894.00 €

## 4 - Bordereau des prix unitaires

N° ARTICLES	DESIGNATION	UNITE	PRIX UNITAIRE
<b>FOURNITURES</b>			
1	Fourniture d'un poteau acier galva h 3,65 pour feux	U	342,00 €
2	Fourniture d'un potelet acier galva h. 3,20 pour passage piétons	U	323,00 €
3	Fourniture d'un diofit diamètre 300 ROUGE	U	143,00 €
4	Fourniture d'un diofit Ø 200 JAUNE	U	137,00 €
5	Fourniture d'un diofit Ø 200 VERT	U	186,00 €
6	Fourniture d'un bloc signal 3 Ø 200 à leds	U	790,00 €
7	Fourniture d'une lentille plastique Ø 200 VERT/JAUNE ou ROUGE	U	20,00 €
8	Fourniture d'un diofit diamètre 120 ROUGE	U	50,00 €
9	Fourniture d'un diofit Ø 120 JAUNE	U	50,00 €
10	Fourniture d'un diofit Ø 120 VERT	U	75,00 €
11	Fourniture d'un bloc répétiteur 3 diamètre 120 à leds	U	256,00 €
12	Fourniture d'un bloc feux piétons complet à leds	U	658,00 €
13	Fourniture d'un boîtier d'appel piéton non lumineux	U	124,00 €
14	Confection d'une boucle de détection	U	790,00 €
15	Dépose et enlèvement d'un mat avec feux tricolore accidenté	U	338,00 €

16	Confection massif pour poteau de feux h 3,60 ml	U	415,00 €
17	Dégagement du massif de fondation et remise d'aplomb pour mat 3,60ml	U	281,00 €
MAIN D'ŒUVRE ET MATERIEL			
18	Electricien spécialisé	Heure	71,00 €
19	Electricien spécialisé + Véhicule de liaison	Heure	100,00 €
20	Electricien spécialisé + Nacelle hauteur inférieure à 8 m	Heure	115,00 €
ASTREINTE			
21	Intervention pour dépannage ponctuel sur un carrefour en jours ouvrés	Forfait	383,00 €
22	Intervention dans les 4 heures, 24 h/24 h, 7 i/ 7j, 365 j/an afin de sécuriser ou isoler un élément sur un carrefour de feux	Forfait	585,00 €

### ACTUALISATION DES PRIX

Les prix seront actualisés annuellement à la date d'anniversaire du contrat suivant l'indice TP12 :

$$P = \frac{TP12c}{TPo12c}$$

P = coefficient actualisation

TP12c = Indice à la date d'anniversaire du contrat

TPo12c = Indice Mars 2023

### SECURITE

Les interventions seront réalisées par du personnel habilité aux travaux sous tension et en hauteur.

**Le Maître d'Ouvrage**  
**COMMUNE D'ANCENIS-SAINT-GEREON**  
 Date, Cachet, Signature.  
 « Bon pour Accord »

**L'Entrepreneur**  
**Bouygues Energies & Services**  
 BIGNON, le 01/03/2023

Accusé de réception en préfecture  
044-200083228-20230227-034dec2023-AU  
Reçu le 09/03/2023